LE COURRIER DE L'OUEST – 31 JANVIER 2020

SANTÉ

Au centre hospitalier, plus de 50 % des interventions en ambulatoire

Les docteurs Camille Badatchef, Maryse Barreau-Aguilera, Damien Ballieu et Youna Gourronc. Photo : CD

La semaine dernière, à la demande des représentants de la commission des usagers du Centre hospitalier (CH), une conférence sur la prise en charge ambulatoire s'est déroulée dans la salle Paul-Valéry, à la mairie. Quatre médecins du CH ont répondu aux questions du public : Maryse Barreau-Aguilera, chef de service de l'unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire, Youna Gourronc, réadaptation cardiaque, Camille Badatchef, réhabilitation respiratoire et Damien Ballieu, hospitalisation de jour de médecine.

Que signifie une hospitalisation ambulatoire ?

« Que ce soit pour une intervention chirurgicale ou pour une exploration médicale (examen), la prise en charge du patient a une durée maximale de 12 heures. Il ne passe pas la nuit à l'hôpital. Actuellement sur 11 000 interventions chirurgicales annuelles, 6 000 se font en ambulatoire. »

Quels sont les critères pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge ambulatoire ?

« Il faut que les conditions de santé du patient le permettent. Les antécédents médicaux, la présence de plusieurs pathologies, les conditions de vie… sont autant d'éléments pris en considération. Il doit pouvoir compter sur un entourage suffisant pour l'accompagner à sa sortie et assurer la surveillance ensuite. »

Comment maîtriser les appréhensions des patients ?

« Il faut mettre en avant les progrès des techniques chirurgicales et médicales qui permettent une hospitalisation de courte durée. Il est important également de lui faire prendre conscience que l'ambulatoire lui évite des complications telles que les infections nosocomiales, les phlébites… »

Comment se passe l'accompagnement à domicile ?

« Le patient doit obligatoirement avoir un accompagnant à son domicile. Un numéro d'appel d'urgence est à sa disposition 24 heures/24 heures. Le centre hospitalier le rappelle systématiquement le lendemain. Des rendez-vous postopératoires permettent de s'assurer des bonnes suites de l'intervention. »